

Sont présents :

- ✓ Les représentants du CSE : Mme FASSOT PEREIRA Marina (Titulaire) — Mme BERTHELOT Sylvie (Titulaire) — Mme SANTOS Maria Paula (Titulaire) -
- ✓ Le représentant de la direction : Olivier MAS
- ✓ Le représentant de l'APST41 (Médecine du Travail) : Mme Meriadec

Ont été régulièrement convoqués et sont absents :

- ✓ Les représentants du personnel : Mme BLANCHETIERE Stéphanie (Titulaire)– M. JOSSIC James (Titulaire) M. LYAZGHI Mohammed (Titulaire) - Mme MASSON Christelle (Titulaire)
- ✓ Un représentant de l'Inspection du Travail
- ✓ Un représentant de la CARSAT

➤ **MISSION SSCT**

1- Compte-rendu d'inspection

- ✓ Aucune inspection n'a été faite. La Direction rappelle aux membres du CSE qu'elle est tenue de planifier elle-même ces inspections si le planning de 4 inspections annuelles n'est pas respecté.

2- Evolution des accidents du travail et maladies professionnelles depuis le dernier CSSCT

Date accident	Nom et prénom	Type Absence	Date d'arrêt	Si AT/MP nature et siège des lésions	Détail des arrêts
05/06/2025	FERREIRA MARTINS Isabelle	Accident de travail	du 05/06/25 au 03/07/25	fracture de type arrachement de cheville gauche	La salariée était en train de remettre le tapis de l'entrée chez TOURAINE TRUCKS Chambray lorsqu'elle a chuté
11/06/2025	LYAZGHI Mohamed	Accident de travail	du 11/06/25 au 13/06/25	piques d'hyménoptères // 5 sites de lésions érythémateuses avec oedème localisé sur l'avant droit et gauche ; trapèze gauche ; mastoïde gauche et au niveau du scalp pariétal gauche.	le salarié était sur un capot pour nettoyer le toit avec un système H2O lorsqu'il a effleuré un essaim d'hyménoptères chez MME RAGOUBERT (particulière)

L'examen des accidents survenus depuis le précédent CSSCT n'a pas donné lieu à d'actions particulières, aucun manquement, matériel ou méthodologie inappropriés n'étant identifié.

3- Etude pour validation du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail

- ✓ Le projet corrigé de mise à jour du Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail est présenté et expliqué. Il est approuvé par 3 voix sur 3.

4- Etude pour validation du plan d'action pénibilité pour les agents et techniciens

- ✓ Le projet de mise à jour du plan de pénibilité pour les techniciens et les agents est présenté et expliqué, les effectifs ayant été vérifiés. Il est approuvé par 3 voix sur 3.

➤ **COMPETENCES DU COMITE CENTRAL**

5- Questions préalablement posées par les représentants du personnel

- ✓ Néant

6- Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le compte-rendu de la réunion du 23.05.2025 n'étant pas finalisé, il ne peut être soumis à approbation.

7- Sujets présentés par le représentant de la direction

- ✓ Présentation du plan d'action égalité femmes-hommes pour avis

Le projet de mise à jour du plan d'action égalité femmes-hommes est présenté et expliqué. Le nombre d'heures travaillées progresse pour les femmes. La formation reste plus fréquente pour les hommes, du fait de formation techniques et sécurités obligatoires dans l'exercice de leur travail.

Il est approuvé par 3 voix sur 3.

- ✓ Baisse des frais de gestion mutuelle

Après négociation auprès d'Harmonie Mutuelle, les frais de gestion – qui avaient augmentés sur les 2 derniers exercices - sont modifiés pour 2025 à 14% au lieu de 15,7% du fait de l'évolution de l'effectif.

Une baisse des cotisations ne sera possible en 2026 que si les dépenses 2025 sont largement couvertes par les cotisations 2025.

➤ **COMPETENCES DU COMITE D'ETABLISSEMENTS**

8- Questions préalablement posées par les représentants du personnel

- ✓ Néant

9- Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le compte-rendu de la réunion du 23.05.2025 n'étant pas finalisé, il ne peut être soumis à approbation.

10- Sujets présentés par le représentant de la direction

- ✓ Néant

Fin de la réunion à 10h00

Date de la prochaine réunion : 09/09/2025 à 09h00.

Signature du secrétaire CSE



Signature
du représentant de la Direction

